



**GEVES**  
AMBITION  
2030  
▶▶▶▶▶

**GEVES AMBITION 2030**



# Sommaire

Introduction	4
Contexte	6
Qui sommes nous ?	8
Notre ambition	10
Nos axes stratégiques	10
<b>1</b> Innover en matière d'évaluation de variétés, semences et plants au service de la transition agroécologique	<b>12</b>
<b>2</b> Conforter une expertise indépendante et fiable	<b>16</b>
<b>3</b> Promouvoir l'inscription des variétés, l'évaluation de la qualité des semences et plants, la protection par le certificat d'obtention végétale et la préservation des ressources phytogénétiques	<b>20</b>
<b>4</b> Les agents au cœur du GEVES	<b>24</b>
<b>5</b> Renforcer l'efficacité, la durabilité et l'exemplarité du GEVES	<b>28</b>
Mise en oeuvre Glossaire	<b>32</b>





# GEVES AMBITION 2030



Le GEVES est une structure originale, sous forme d'un groupement d'intérêt public depuis 1989, après une phase d'individualisation progressive au sein de l'INRA à partir de 1971.

Le GEVES conduit des actions multiples et complémentaires telles que recherche-développement, évaluation des variétés et de la qualité des semences, conservation des ressources phytogénétiques, missions d'expertises et d'appui aux politiques publiques, au plan national, européen et international.

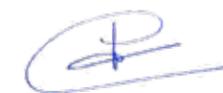
Dans un contexte en très forte évolution, définir une stratégie pour les dix prochaines années est une étape importante pour conforter l'efficience et la cohérence des activités du GEVES, contribuer à les prioriser, les adapter aux réalités de demain et les anticiper.

Cette stratégie est le fruit d'une réflexion collective issue de nombreuses contributions internes, d'entretiens externes conduits auprès de multiples partenaires publics et privés, d'échanges avec le Conseil d'Administration du GEVES, qui l'a approuvée le 8 juillet 2020. Elle a été préparée par un comité de pilotage et finalisée par le comité de direction du GEVES.

GEVES Ambition 2030 exprime clairement l'engagement du GEVES de toujours mieux contribuer à l'excellence du secteur semences et plants au service de la transition agro-écologique, aux plans national, européen et international.

Le Président du Conseil  
d'Administration  
Christian HUYGHE

Le Directeur Général  
Alain TRIDON





## Contexte

Positionnés en amont des filières de production agricole, premier maillon de la chaîne alimentaire, les semences et les plants sont un élément clé pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, économiques et environnementaux grâce à la transition agroécologique.

Le développement des échanges internationaux, leurs conséquences sur la diffusion des organismes nuisibles aux végétaux, les nécessaires renforcements de la prévention sanitaire et de la surveillance de la santé des végétaux, la diminution de l'exposition chimique sont des enjeux majeurs. Les interdépendances entre santé humaine, santé animale et végétale, santé environnementale se confirment de jour en jour, conduisant au développement du concept de OneHealth.

Ces enjeux montent en puissance, les attentes sociétales sont de plus en plus fortes tant en matière de durabilité de la production et de la transformation, que de diversité génétique, de sources de végétaux plus diversifiées pour l'alimentation et de nouveaux débouchés notamment non alimentaires.

La France dispose d'un secteur semencier d'excellence, premier exportateur mondial, qui repose sur des entreprises compétitives, une recherche publique et privée performante et une réglementation adaptée, favorable à l'innovation en réponse aux attentes des marchés d'aujourd'hui et de demain.

Les nouvelles variétés sont un levier de la transition agroécologique vers des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, pour améliorer les productions végétales tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement, réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques et préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

C'est tout l'enjeu des inscriptions au catalogue officiel appuyées en particulier sur l'évaluation de la valeur agronomique, technologique et environnementale des variétés, dont les modalités orientent les choix de sélection. Consolider ce rôle est une priorité à faire partager dans un cadre européen et mondial.

Publié en 2016 par le ministre chargé de l'agriculture et actualisé en 2020, le plan « semences et plants pour une agriculture durable » marque la volonté d'inscrire l'amélioration variétale et la qualité des semences et plants au cœur des politiques publiques et tout particulièrement au cœur du défi agroécologique pour la France. Fin 2017, le groupement national interprofessionnel des semences et plants a défini un plan de filière semences et plants qui a pour objectifs de mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients, d'innover pour accompagner les filières en transition agroécologique et de protéger, enrichir et diffuser la biodiversité.

La diversité du matériel végétal de reproduction et sa conservation sont essentielles pour le patrimoine qu'il représente mais également pour contribuer à l'adaptation des plantes au changement climatique, et ainsi répondre au défi de la sécurité alimentaire mondiale.

Garantir la qualité des semences - en matière de pureté spécifique et variétale, d'état sanitaire, de faculté germinative - est essentiel à la réussite des cultures, nécessaire à la sécurité alimentaire et à l'économie des filières, et contribue à limiter l'impact sur l'environnement. C'est l'enjeu de la certification des semences qui repose sur des contrôles au champ et des analyses officielles ainsi que des analyses à caractère réglementaires nécessaires aux échanges internationaux de semences.

La propriété intellectuelle permet aux entreprises de poursuivre leurs investissements, tout en veillant à défendre le principe de non-brevetabilité des variétés végétales. Elle contribue également à l'émergence ou à la consolidation de filières de production dans des pays où la demande alimentaire est en forte croissance notamment du fait de l'évolution démographique. Le certificat d'obtention végétale, dispositif très cohérent, a une forte capacité de réponse aux aspirations des agriculteurs, des filières, des consommateurs et des citoyens dans tous les pays du Monde.

Dans le même temps, l'accélération des avancées technologiques impacte les modalités de la conservation des ressources phylogénétiques, les méthodes de sélection et les possibilités de caractérisation des variétés, ainsi que certaines techniques utilisées pour les analyses de semences.

L'utilisation de certaines techniques d'obtention est remise en cause, notamment quand les variétés ainsi obtenues peuvent conduire à simplifier fortement les systèmes de production et ainsi menacer leur durabilité.

Le secteur des variétés, semences et plants est concerné par la production et le traitement de données massives, issues du séquençage des génomes, des résultats des essais variétaux, et celles recueillies lors de la mise en culture des variétés ou des analyses de qualité. Toutes ces données sont des atouts considérables à mieux valoriser dans un continuum allant jusqu'à l'utilisateur final.

Alors que l'expertise est questionnée, communication sur les enjeux et les méthodes utilisées, transparence et indépendance sont des clefs de la durabilité des offices d'évaluation et des laboratoires de référence officiels. Elles contribuent à maintenir l'indispensable lien entre attentes des utilisateurs, données scientifiques et méthodes d'analyse et d'évaluation.



## Qui sommes-nous ?

Le GEVES est l'organisme public, expert de l'évaluation des variétés, semences et plants, et de la structuration de la préservation des ressources phytogénétiques.

Le GEVES est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) fondé par :

- L'Institut National de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE)

- Le Ministère en charge de l'Agriculture (MAA)

- Le Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS)

Cette structure juridique assure son impartialité dans la mise en œuvre de politiques publiques.

Ses recettes proviennent pour plus de la moitié de la rémunération par les bénéficiaires de ses évaluations et analyses à caractère réglementaire et pour plus du tiers d'une mise à disposition de personnels par l'INRAE, une contribution financière du GNIS et du MAA, et des subventions principalement liées à des programmes de recherche.

Le GEVES conduit des travaux de recherche appliquée et de recherche méthodologique notamment pour le développement et la validation de nouvelles méthodes d'évaluation de variétés ou de semences.

Le GEVES réalise les évaluations et les analyses nécessaires :

- à l'inscription des variétés végétales nouvelles au catalogue officiel et la gestion du catalogue officiel en appui du Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées (CTPS) et pour le compte du Ministère en charge de l'Agriculture
- à la protection juridique du droit des obtenteurs au niveau français (INOV) ou européen (OCVV)
- à la surveillance des conditions de certification des semences des espèces soumises à une certification obligatoire avant leur commercialisation, à la demande du Service Officiel de Contrôle (SOC)
- à la lutte contre la fraude, la surveillance du territoire et la garantie de la sécurité sanitaire dans ses domaines de compétences.
- à certains échanges internationaux de semences (import/export) : bulletins internationaux oranges, certificats phytosanitaires

Le GEVES réalise aussi d'autres évaluations et analyses sous formes de prestations à titre privé.

Le GEVES est Laboratoire National de Référence (LNR) pour l'évaluation de la qualité des semences et plants, la détection d'OGM, la détection d'organismes réglementés non de quarantaine présents principalement sur les semences. A ce titre, il conduit notamment des actions d'animation technique, de formation, d'audit et d'organisation d'essais inter-laboratoires.

Le GEVES conduit également d'autres formations, des expertises, des actions de coopération internationale, et des activités de maintien et de développement de collections de référence (semences, bio-agresseurs) indispensables à ses missions officielles.

Le GEVES assure la coordination nationale de la conservation des ressources phytogénétiques pour le compte du ministère en charge de l'agriculture. Il le représente pour l'approbation des méthodes au sein de l'ISTA (International Seed Testing Association).



## Notre ambition

Être leader au niveau européen de l'évaluation des variétés, semences et plants au service de la transition agroécologique.

Développer des méthodes d'évaluation innovantes et fiables, et les promouvoir au niveau national et international.

Être efficaces, durables et exemplaires dans l'exercice de nos missions.

Offrir une expertise de qualité en appui aux politiques publiques et aux acteurs des filières agricoles et alimentaires, grâce aux compétences scientifiques et techniques de nos agents.

## Nos axes stratégiques

1

Innover en matière d'évaluation de variétés, semences et plants au service de la transition agroécologique

2

Conforter une expertise indépendante et fiable

3

Promouvoir l'inscription des variétés, l'évaluation de la qualité des semences et plants, la protection par le certificat d'obtention végétale et la préservation des ressources phylogénétiques

4

Les agents au cœur du GEVES

5

Renforcer l'efficacité, la durabilité et l'exemplarité du GEVES

# Innover en matière d'évaluation de variétés, semences et plants au service de la transition agroécologique

# 1

Les variétés, semences et plants sont un levier majeur dans la nécessaire transition agroécologique de l'agriculture et des filières. Le GEVES, par son expertise et ses capacités de R&D, doit en permanence innover pour adapter ses méthodes d'évaluation des variétés et des semences afin qu'elles contribuent au mieux à ces enjeux essentiels. Il participe à la mise en œuvre du plan national 'Semences et plants pour une agriculture durable'.

En soutien de l'innovation, il faut documenter de manière fiable et indépendante, les effets des variétés et des semences dans les systèmes de production où elles s'insèrent. Comment évaluer ces effets ? Comment valoriser ces innovations ?

## **1.1: évaluer des variétés au service de la transition agroécologique**

Le GEVES s'attache à porter l'innovation par de nouvelles approches visant à développer des méthodes d'évaluation adaptées, dans des domaines très divers : les apports des plantes de services écosystémiques, l'intégration des variétés dans la rotation, leur capacité à résister aux stress biotiques et abiotiques, leur contribution à la production de protéines végétales, l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation d'intrants (eau, éléments minéraux), l'adaptation aux conditions de production en agriculture biologique.

Il développe des partenariats au plan national avec INRAE et des instituts techniques, et au niveau européen avec d'autres offices d'examen.

Le GEVES expérimente des méthodes innovantes de conduites des essais et des cultures d'homogénéisation, répondant aux objectifs de l'agroécologie tout en garantissant la qualité des essais, dont certains sont conduits dans le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique. Il veille également à ce que ces innovations soient prises en compte dans le réseau d'évaluation des variétés qu'il coordonne.

En concertation et en complémentarité avec ses membres fondateurs, il développe la communication sur les améliorations de méthodes et les progrès en termes d'innovations variétales, qui concourent à la transition agroécologique et plus largement au développement durable.

## **1.2: renforcer les connaissances et leurs valorisations sur les semences, les bioagresseurs et les interactions plantes-pathogènes**

Renforcer l'évaluation des résistances aux bioagresseurs est une priorité du GEVES. Il propose et participe à des programmes de R&D sur la connaissance des pathogènes et des résistances liées (durabilité, évaluation notamment par des nouvelles techniques de phénotypage). Il conforte ses capacités d'analyse et d'évaluation des variétés par l'usage du marquage moléculaire des gènes de résistances - en VATE et en DHS - dans le cadre d'une gestion du déploiement spatio-temporel des sources de résistance. Il ambitionne à devenir l'office de référence dans ce domaine.

Il contribue à la valorisation des résistances via les systèmes en place tels que les certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP).

Pour garantir la qualité sanitaire des semences, le GEVES développe des méthodes de détection des pathogènes. De plus, afin de limiter la propagation d'espèces de plantes invasives, des analyses de pureté spécifique et dénombrements sont réalisées sur les lots. Ces méthodes et analyses contribuent à prévenir l'impact des bioagresseurs et espèces indésirables sur les cultures et sur le territoire.

Par ailleurs, le GEVES ambitionne de renforcer son investissement dans l'acquisition de connaissances autour du microbiote des semences et plants et des possibilités de protection offertes par des produits de biocontrôle en suscitant et participant à des programmes de R&D. Au sein du Consortium public-privé sur le biocontrôle dont il est membre, le GEVES, en tant qu'expert semences et variétés, contribue à la mise en œuvre de la stratégie de déploiement du biocontrôle dans ses domaines de compétence.

En étroite relation avec l'Anses, il propose son expertise pour l'élaboration de lignes directrices d'évaluation de ces produits pour leur utilisation sur des semences et plants.

Il veille à la pertinence des méthodes d'analyse de la qualité des semences et plants traités par des produits de biocontrôle ou biostimulants, et le cas échéant les fait évoluer.

...

### **1.3: conforter l'organisation R&D du GEVES et la valorisation des résultats**

Le GEVES se dote d'une organisation fonctionnelle veillant à la cohérence des projets R&D avec ses priorités stratégiques. Sont identifiés au sein des unités pertinentes, les interlocuteurs pour l'élaboration des projets de R&D, pour les travaux inter secteurs et pour définir les modalités de valorisation interne et externe.

Son conseil scientifique a pour mission, tant dans sa composition que dans ses modalités de fonctionnement, d'être une force de propositions ou d'interpellations sur les champs de compétences du GEVES et notamment ses priorités stratégiques avec une attention particulière pour les domaines en rupture. Il doit en particulier concourir à la veille sur les évolutions technologiques, les opportunités de partenariats et la valorisation des résultats.

Pour bénéficier de compétences complémentaires, partager des coûts d'investissements importants, ou travailler sur des méthodes à faire approuver au plan national ou européen, le GEVES s'attache à renforcer ou développer des partenariats et conforter les synergies existantes avec ses membres fondateurs. Ces partenariats peuvent être conclus avec des structures de natures très diverses telles qu'institut de recherche, institut technique, agence d'évaluation, office d'examen ou laboratoire officiel d'un autre Etat membre de l'Union Européenne.

Le GEVES renforce, tant en interne qu'à l'externe, la valorisation des résultats de R&D auxquels il contribue. A cette fin, il définit systématiquement la valorisation attendue lors de l'élaboration du projet et en vérifie la réalité a posteriori. Il cherche à mieux valoriser les résultats en les communiquant le plus largement possible au sein du GEVES et examine comment les partager et transposer vers d'autres espèces ou dans d'autres types d'évaluation ou analyse.

Les résultats de R&D font systématiquement l'objet de diffusion externe, à l'exclusion de certains savoir-faire que le GEVES valorise sous forme de prestations. Quand cela est pertinent, ces savoir-faire font l'objet d'une protection intellectuelle sous la forme adaptée à leur nature afin d'être, à terme, diffusables et utilisables. Les résultats sont valorisés auprès de publics scientifiques ou professionnels lors de congrès ou colloques ciblés. Une diffusion plus synthétique destinée à un plus large public est également faite via la newsletter ou le site Internet du GEVES. Les données diffusées sont disponibles en Open data afin d'être réutilisables, notamment à des fins de recherche.



## Conforter une expertise indépendante et fiable

# 2

Office d'examen des variétés et Laboratoire National de Référence, le GEVES apporte et diffuse des connaissances et son expertise, en appui aux politiques publiques et aux filières. Le statut GIP du GEVES, ses reconnaissances externes (certification selon ISO 9001, accréditations selon ISO 17025 et référentiel ISTA, habilitation par l'OCVV) et sa vigilance au respect des principes déontologiques dans la réalisation de chacune de ses missions garantissent l'impartialité et la fiabilité des résultats obtenus par les méthodes et protocoles officiels mis en œuvre.

### ***2.1: anticiper et accompagner les attentes des autorités compétentes et des filières et adapter les capacités d'évaluation et d'analyse***

Le GEVES s'attache à anticiper et accompagner les attentes des pouvoirs publics, des acteurs de toutes les filières agricoles et alimentaires tant au plan national qu'international, afin de développer son expertise en réponse à leurs attentes. Il veille à la bonne réalisation des missions officielles qui lui sont confiées par l'Etat et par le Service officiel de contrôle (SOC) aux titres de la surveillance du territoire, de la garantie de la qualité des semences et de la lutte contre la fraude.

Il porte une attention toute particulière aux priorités qui le concernent du plan Semences et Plants pour une Agriculture Durable révisé en 2020 et du plan de filière semences et plants.

La participation récurrente à des événements techniques et scientifiques et à des rencontres professionnelles aux niveaux national et international contribue à développer une bonne compréhension des marchés d'aujourd'hui et de demain, à identifier l'émergence de nouveaux sujets d'intérêt, afin d'anticiper les évolutions et développements pertinents et nécessaires. Le GEVES est attentif aux innovations relatives aux variétés et aux techniques de préparations des semences développées par les filières pour garantir la compétitivité, l'adaptation aux besoins des entreprises aval ou contribuer à la transition agroécologique.

En réponse à ces attentes ou innovations, le GEVES s'attache à développer les capacités d'analyse et d'évaluation adaptées pour prendre en compte des sujets très divers tels que à titre d'illustrations : facteurs nutritionnels et anti nutritionnels, nouvelles modalités d'obtention, nouvelles espèces, bioagresseurs émergents,

nouveaux usages, diversité des modes de productions agricoles.

Le GEVES réexamine la pertinence des critères d'intérêt pour l'évaluation de la qualité des semences et des variétés. Il veille à faire évoluer ses méthodes d'évaluation pour tenir compte de ses réexamens et des opportunités offertes par de nouvelles technologies et s'assure de leur validation et officialisation.

Il conduit des travaux exploratoires, afin d'être force de propositions avant-gardistes, modèles sur l'homologation, le développement et l'harmonisation de méthodes d'évaluation et d'analyses et expert auprès des instances internationales et nationales compétentes.

En 2020, consécutivement à l'entrée en application du règlement européen relatif à la santé des végétaux, le GEVES a été désigné Laboratoire National de Référence pour les organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ) dont la matrice prépondérante est la semence. Aussi, il doit développer, valider et porter à l'officialisation les méthodes d'analyses nécessaires à ce nouveau mandat.

De plus au titre de l'ensemble de ses missions de LNR, il encadre techniquement et scientifiquement les laboratoires agréés et reconnus. Cela inclut l'actualisation continue des informations techniques et réglementaires, l'organisation d'essais inter-laboratoires, d'audits, et de formations nécessitant expertise, efficacité et précision.

Il poursuit le développement des outils de référence numériques pour assurer la diffusion et le partage de connaissances, en lien avec ses collections de référence (semences, pathogènes, ...) indispensables à l'exercice de ses missions officielles. Il veille à ce que ces collections soient en continu conservées, maintenues, renouvelées, complétées et surveillées.

### ***2.2: saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies***

Les évaluations reposent principalement sur une expertise humaine et des techniques manuelles et visuelles. Des nouvelles technologies - robotique, biologie moléculaire (BM), analyse d'images, biochimie - ouvrent des perspectives intéressantes pour l'évaluation des variétés et des semences.

...

En assistance à l'expertise humaine, elles donnent la possibilité de mettre au point, automatiser et optimiser les méthodes et outils d'évaluation des variétés et des semences, afin de les rendre plus rapides, plus efficaces et plus ergonomiques pour les utilisateurs ou moins polluants.

Elles pourraient renforcer l'apport d'informations objectives et de qualité, et de données prédictives aux utilisateurs de variétés et de semences

Pour le GEVES, les principaux champs d'application sont l'automatisation partielle ou totale des méthodes d'analyses de la qualité des semences grâce à l'intelligence artificielle, aux nouvelles techniques de phénotypage au champ et au laboratoire, le génotypage haut débit, la détection par BM, le séquençage et de nouvelles techniques biochimiques pour le soutien à l'évaluation variétale.

Le GEVES est porteur de ces innovations aux niveaux national et international et veille à leur validation et à leur intégration dans les méthodes, protocoles et règlements techniques officiels. Il poursuit la diffusion internationale d'outils d'aide à la décision pour l'organisation des essais dans les domaines de compétence du GEVES en veillant à leur valorisation.

Le développement de partenariats est recherché pour conforter les capacités du GEVES dans ces domaines.

### **2.3: renforcer la valorisation des données**

Le GEVES développe et acquiert de nombreuses connaissances autour des variétés et des semences et plants, qui ont vocation à être diffusées largement auprès des publics utilisateurs concernés en coordination avec les membres fondateurs du GIP.

A cette fin, il poursuit le développement d'un continuum et de partenariats forts avec des obtenteurs, des instituts techniques, des organisations partenaires pour conduire des projets améliorant la valorisation des données et leur mise à disposition aux agriculteurs, metteurs en marché, transformateurs des produits de récolte et de leurs conseillers, sous forme de solutions numériques innovantes.

Il se dote d'une organisation interne et d'une stratégie confortant la gouvernance des données qu'il produit. La sécurisation et la facilitation de la gestion des données est un enjeu majeur du schéma directeur des systèmes d'informations du GEVES.

Pour améliorer la valorisation des données, il veille à renforcer ses capacités et moyens en biostatistiques et data sciences et développe le recours à l'intelligence artificielle.

Résolument engagé dans une démarche d'open data, le GEVES cherche à développer l'exposition de ses données - dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection de données - pour favoriser leur réutilisation, et développe des partenariats à cette fin.

Il contribue également à mieux en faire connaître le potentiel en publiant des *data papers*.

### **2.4: proposer son expertise au service des autorités compétentes et des filières**

Le GEVES met son expertise au service des autorités compétentes et veille à la qualité de la réalisation de ses missions officielles et de ses investissements en R&D.

Accrédité ISTA, laboratoire national de référence ou laboratoire agréé, le GEVES est sollicité pour des prestations, à caractère officiel, indispensables pour la circulation des semences lors des échanges internationaux ou européens, ou dans des cas de litiges.

Le GEVES propose son expertise au service des acteurs de la filière en réalisant des prestations privées, qui peuvent revêtir des formes diverses, analyses ou contrats de R & D sur des thèmes d'intérêt : prestations valorisant les expertises ou méthodes développées lors de projets de recherche ou à finalité réglementaire, prestations dans les champs de compétences du GEVES contribuant à la valorisation des équipements et structures en place.

Le GEVES se dote d'une stratégie de valorisation de ses savoir-faire et développe une offre pertinente de prestations, rationalisée et adaptée, appuyée sur les résultats de R&D.

Il identifie et met en œuvre des pistes d'optimisation de ses flux et process. Pour offrir une qualité de service, il vise à améliorer les interfaces et informations pour les clients, ainsi que ses outils de planification.

Afin d'optimiser ce dispositif, tout en garantissant la priorité à ses missions officielles, le GEVES souhaite renforcer avec les acteurs concernés, la planification prévisionnelle des demandes qu'elles soient au titre de la certification, ou à d'autres fins, et promouvoir une contractualisation pluriannuelle garantissant des volumes d'activités et une répartition sur l'année.

Le GEVES contribue également à la formation continue des professionnels des filières végétales et développe des offres de formation adaptées notamment en collaboration avec l'ASFIS.

## Promouvoir l'inscription des variétés, l'évaluation de la qualité des semences et plants, la protection par le certificat d'obtention végétale et la préservation des ressources phylogénétiques

Le GEVES, office national d'évaluation et laboratoire officiel, a un rôle de tiers de confiance entre autorités publiques et acteurs privés d'origines très diverses. En prenant en compte des interrogations sociétales, il répond à des besoins de pédagogie.

Organisation nationale d'un des plus grands pays producteurs de semences et plants, le GEVES a une mission spécifique comme centre d'expertise technique, au service des problématiques liées à ces domaines au plan international, européen et national.

### 3.1: confirmer l'implication dans les organisations internationales

De nombreux experts du GEVES sont moteurs au cœur de groupes de travail de l'UPOV et de l'OCVV pour l'harmonisation des méthodes DHS, de l'ISTA pour le développement et la validation de méthodes ainsi que l'édition des règles communes d'évaluation de la qualité des semences aux fins de faciliter le commerce international, de l'ISHI-Veg et de l'ISF pour le développement de méthodes d'analyses de qualité sanitaire sur semences potagères, ou au sein d'autres instances plus ciblées par espèce.

Il assiste le ministère en charge de l'agriculture lors des réunions de l'UPOV et de l'OCVV, et prend part à l'organe directeur du TIRPAA. Il le représente à l'ISTA pour l'approbation des méthodes.

L'implication du GEVES dans ces instances internationales participe à la promotion et à l'évolution de la réglementation relative à l'inscription des variétés, la certification des semences et la protection intellectuelle sous forme de certificats d'obtention végétale. Elle contribue à l'utilisation et l'harmonisation de méthodes efficaces au niveau international, à leur formalisation juridique indispensables au commerce international des semences.

Le GEVES réévalue régulièrement, le cas échéant avec les représentants officiels de la France, les positionnements stratégiques à défendre et les présences à développer ou à réduire.

### 3.2: conforter les missions dans la coopération internationale

Le GEVES en collaboration avec des partenaires - ministère en charge de l'agriculture, GNIS, GNIS/SOC, OCVV, UPOV, ISTA - reçoit régulièrement des délégations étrangères qui s'informent sur le système réglementaire français et est impliqué dans l'animation sur site d'ateliers pour des pays demandeurs.

Afin d'optimiser son implication en coopération, le GEVES renforce la concertation avec le GNIS et le SOC pour mieux anticiper les demandes, les prioriser, comprendre les attentes des bénéficiaires potentiels, et déterminer des thèmes de formation et d'interventions récurrents. Il contribue à bâtir un support d'information sur l'offre française : les filières, leurs enjeux et la réglementation. Il développe sa présence auprès de pays considérés comme prioritaires, par des interventions techniques contribuant à promouvoir la protection par certificat d'obtention végétale (COV) ou la mise en place d'un système d'évaluation de qualité des semences selon les normes internationales. Par son expertise, il accompagne ses membres fondateurs à la structuration des filières semences essentielles au développement économique durable. Il porte une attention particulière aux Etats africains.

Par ailleurs, le GEVES prépare avec l'OCVV et l'UPOV et d'autres offices européens, une offre de coopération et de formation dont l'objectif principal est également la promotion de la protection par COV et des évaluations liées. Certaines des formations sont centrées sur des innovations scientifiques et techniques, qui y contribuent.

Le GEVES restructure ces activités en interne, en animant un réseau de référents, préparés à être ambassadeurs des missions du GEVES, des enjeux et des modalités de mise en œuvre des réglementations et normes liées à la filière. Il mutualise et harmonise notamment les supports de présentation et rend plus lisible ses investissements à l'international, tant en interne qu'à l'externe.

...

### 3.3: renforcer la stratégie d'influence au plan européen

Au plan européen, le GEVES promeut les enjeux et l'intérêt de la VATE, comme levier majeur du renforcement de la contribution des variétés, semences et plants à la transition agroécologique.

Il saisit toutes opportunités qui peuvent se présenter en lien avec des priorités de politiques européennes, pour conforter l'évaluation de la VATE dans l'UE.

Il cherche à consolider ses positions par la co-construction et le développement de partenariats avec d'autres offices d'examen européens, pour échanger et préparer les évolutions des systèmes d'évaluation des variétés en réponse aux nouveaux défis (réduction des intrants, résistances aux bio-agresseurs, comportement des variétés au stress hydrique, au changement climatique, diversités des modes de production agricole...).

Pour accompagner le développement de matériel végétal au service de la transition agroécologique, le GEVES questionne l'alignement par défaut, dans le droit européen, des exigences d'homogénéité utiles pour l'inscription sur celles requises pour la délivrance d'un droit de propriété intellectuelle.

### 3.4: réaffirmer un investissement auprès des professionnels et du grand public

En France, l'inscription des variétés au catalogue officiel met en œuvre des réseaux d'essais pilotés par le GEVES, associant des partenaires variés (instituts techniques, INRAE, obtenteurs, coopératives-négoces, chambres d'agriculture...). Les résultats de ces essais sont soumis à l'avis du CTPS, instance participative et représentative des acteurs de la filière amont et aval. Ce dispositif unique en Europe, permet d'adapter dans les règlements techniques, les critères d'évaluation des variétés et les règles de décision d'inscription au plus près des nécessités liées à la transition agroécologique et des éclairages scientifiques en tenant compte des évolutions des marchés.

Membre actif du CTPS dont il assure l'animation de la plupart des sections, le GEVES renforce son rôle comme force de propositions pour faire évoluer les règlements techniques, tout en veillant à l'efficacité de ces évolutions.

Le GEVES participe à la promotion de l'intérêt de l'inscription au catalogue officiel auprès de toutes les parties prenantes : interprofession, obtenteurs, agriculteurs et acteurs des filières, associations et auprès du grand public.

La publication de position papers, objectifs et basés sur l'état de l'art, contribue à éclairer les politiques publiques en lien avec les missions du GEVES.

En coordination avec ses membres fondateurs, il améliore et développe des actions de communication reposant sur l'impartialité et la qualité de son expertise, pour renforcer son apport à l'information des acteurs de la filière. Sa présence sur des salons professionnels tels que SIVAL, Salon du Végétal, Culturales y concourt également.

Expert sur une large gamme d'espèces cultivées et conduisant des missions de service public, le GEVES a de nombreux atouts pour contribuer à la formation d'acteurs des filières, y compris de futurs acteurs dans les écoles agricoles et agronomiques ou les formations en biologie végétale. En concertation avec ses membres fondateurs, le GEVES définit son niveau d'engagement et ses modalités d'interventions.

L'opinion publique sur une filière a une influence sur la bonne santé de cette filière. Le GEVES a un rôle pédagogique essentiel pour informer, sensibiliser le grand public, à l'intérêt de la réglementation qui encadre la création variétale et la circulation des semences et plants, et sa contribution aux enjeux des agricultures de demain avec des objectifs de qualité alimentaire et environnementale. En concertation et en complémentarité avec ses membres fondateurs, le GEVES s'attache à définir et mettre en œuvre une stratégie de communication destinée au grand public appuyée en particulier sur des relais d'opinion.

### 3.5: conforter les missions en faveur des ressources phylogénétiques

Le GEVES conforte sa mission confiée par le ministère chargé de l'agriculture pour la conservation des ressources phylogénétiques des plantes cultivées et apparentées et la coordination de ses acteurs.

Il veille à la préservation des ressources phylogénétiques qu'il conserve.

Il contribue à la mise en place effective d'un fonds de dotation pour les ressources phylogénétiques pour amplifier les moyens disponibles pour accompagner les acteurs et sensibiliser un large public à ses enjeux.

Il représente la France dans le comité de pilotage du réseau coopératif européen sur les ressources phylogénétiques (ECPGR).



## Les agents au cœur du GEVES

# 4

Les agents sont la force, le socle de notre organisation. Ils portent l'expertise, la fiabilité, la rigueur, la qualité de travail, l'indépendance et la neutralité, valeurs essentielles du GEVES.

Le contexte du travail y est marqué par la diversité des missions, les rythmes soutenus, la complexité des tâches, la multiplicité des interlocuteurs, les défis d'évolution, d'adaptation à relever, les enjeux et contraintes économiques.

La reconnaissance du GEVES, de son niveau d'expertise, de son professionnalisme et de ses compétences repose sur son capital humain, qu'il est indispensable de conforter. Qualité de la gestion des ressources humaines, et amélioration continue des conditions de travail, sont des enjeux essentiels. Ils contribuent à la prévention des risques psycho-sociaux.

Mis en place début 2020, le Comité Social Economique (CSE) a un rôle privilégié de représentation de tous les agents auprès de la direction du GEVES sur tous ces aspects.

### 4.1: consolider une culture GEVES

Le GEVES, c'est non seulement plusieurs lieux géographiques, mais également divers domaines d'activités, des histoires différentes, plusieurs statuts, de nombreux métiers, disciplines, compétences, finalités, ...

Consolider une culture GEVES, nécessite de favoriser des projets transversaux, des moments d'échanges d'informations sur les activités et projets, des moments conviviaux.

Ces temps d'échanges et temps " forts " permettent de développer la connaissance interne et l'appropriation par tous des missions et de leurs enjeux.

Ce sont des moyens pertinents pour créer un sentiment d'appartenance favorable à la motivation des agents. Cette motivation permet une mobilisation optimale des compétences présentes au GEVES, et leur maintien.

Promouvoir et développer la culture GEVES contribue au rayonnement à l'externe. Ce sont également des opportunités pour renforcer la communication interne.

### 4.2: promouvoir la cohésion et le bien-être au GEVES

La passion pour leurs domaines d'activités est une valeur commune partagée par les agents du GEVES. Si les indicateurs actuels montrent qu'ils sont en majorité

satisfaits de leurs fonctions et missions, cette situation favorable doit faire l'objet d'une attention particulière.

Force du GEVES, sa répartition sur de nombreux sites est un défi particulier pour le management, la communication et la cohésion interne avec un point d'attention spécifique à l'intégration des stations, et au positionnement du management intermédiaire, vecteur de cohésion d'équipe, d'information générale au GEVES.

A ce titre, il convient de renforcer la fluidité des échanges d'informations ascendants et descendants au sein du GEVES à l'aide d'une écoute et d'une communication efficace.

Il est également essentiel d'améliorer la compréhension et la cohésion des équipes entre elles, des secteurs entre eux. Ces priorités sont incluses dans le plan de formation professionnelle.

### 4.3: considérer, valoriser et accompagner le développement professionnel des agents

Pérenniser la richesse du capital humain du GEVES, passe également par un soutien de la motivation des agents par la reconnaissance de leur travail, une vigilance accrue sur l'équilibre vie privée/vie professionnelle, et par la poursuite des efforts de formations professionnelles, notamment pour permettre l'adaptation des agents aux évolutions des techniques, des organisations et des enjeux.

Une attention spécifique est portée aux besoins de formations nécessaires au maintien et au développement ou à l'acquisition de nouvelles compétences, indispensables à la qualité de l'expertise. Sur ces différents points, les entretiens professionnels annuels ont un rôle important pour identifier les leviers pertinents.

Le management est attentif à la priorisation des actions en veillant à la disponibilité des ressources humaines et financières.

Sont par ailleurs confortés l'accompagnement des agents dans leurs parcours professionnels, et le développement de parcours spécifiques (INRAE, CDI, CDD, senior...). Sont facilitées les mobilités internes géographiques ou de métiers, intra et inter-secteurs ou avec INRAE. A ce titre, un point d'attention spécifique est porté à l'information au sein d'INRAE sur les métiers du GEVES et aux modalités de recrutement et quand cela est pertinent, de fidélisation des personnels en contrats à durée déterminée ou saisonniers.

#### *4.4: renforcer et optimiser la santé et la sécurité au travail*

La modernisation des outils est amplifiée pour faciliter le travail quotidien, et notamment l'automatisation de tâches répétitives et manuelles. Elle concourt à l'amélioration permanente de la santé et de la sécurité au travail.

Une attention particulière est portée à la réduction de l'exposition chimique des agents. A cette fin, sont poursuivies des actions spécifiques d'évaluation des situations, de modernisation ou réaménagements d'équipements, notamment dans les laboratoires et dans les stations.

Cette modernisation contribue par ailleurs à poursuivre la prévention de l'apparition des troubles musculo-squelettiques (TMS) grâce à des postes à ergonomie adaptée. Elle sera confortée par des formations et la diffusion des bonnes pratiques.

Sur tous ces aspects, le GEVES est attentif aux évolutions technologiques, techniques et réglementaires pertinentes et met en place les actions de formation des agents et managers nécessaires.

Il contribue par ses travaux de R&D à l'évolution des méthodes d'évaluation des variétés ou d'analyse de semences en vue d'un impact toujours plus faible pour les agents, et veille à faire intégrer ces évolutions dans les normes et méthodes officielles de référence au niveau adapté.



## Renforcer l'efficacité, la durabilité et l'exemplarité du GEVES

# 5

Compte tenu des enjeux liés au développement durable, le GEVES vise à amplifier résolument la diminution de l'impact de ses activités sur l'environnement. Parallèlement, il s'attache à renforcer l'efficacité de son fonctionnement et à pérenniser ses équilibres financiers dans un modèle économique en évolution.

### 5.1: Renforcer l'efficacité de la gestion interne

Office d'évaluation, le GEVES agit dans le domaine public de la recherche scientifique, et dans des domaines concurrentiels d'évaluation de variétés ou d'analyses de semences. Ses ressources sont majoritairement et de manière croissante dépendantes de ses missions.

Le GEVES bénéficie depuis plus de 15 ans, d'une comptabilité analytique dont la qualité est reconnue. La poursuite de la comptabilité analytique, sa mise à jour autant que de besoin et les analyses des coûts réels des diverses prestations et missions qu'il réalise, sont un éclairage essentiel pour son Conseil d'Administration tant sur les contributions de ses membres fondateurs que sur les modalités de fixations des tarifs de ses prestations, nécessaires à son équilibre budgétaire.

Il est essentiel, que le GEVES veille à l'efficacité de son fonctionnement, tant en interne, que dans les séances de travail qu'il anime associant des partenaires externes. Une revue régulière des processus internes, vise à identifier et planifier les pistes de simplification. Une attention particulière est apportée aux évolutions respectives des charges et de l'activité. La mise en place des marchés publics conformément aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires, se poursuit et leur évaluation visera à en améliorer la pertinence.

L'efficacité passe par la mise à disposition d'outils informatiques répondant à la réalité pratique de l'exercice des missions officielles et des métiers support. L'évolution des technologies, l'accélération des communications et l'émergence de nouveaux besoins, sont des opportunités et des nécessités d'actualisation de ces outils. Le déploiement d'un schéma directeur des systèmes d'information vise notamment à moderniser et sécuriser l'ensemble des systèmes d'information au GEVES et des applications tant en interne qu'accessibles par des personnes externes au GEVES.

Les investissements veillent prioritairement à sécuriser les biens mobiliers et immobiliers nécessaires, et à contribuer à l'amélioration des conditions de travail au GEVES. Ils sont également un outil clé de l'efficacité notamment en permettant l'automatisation partielle ou totale de certaines tâches, ou le gain en productivité permis par des outils informatiques innovants. Aussi une part des investissements vise à diminuer les coûts en fonctionnement et à sécuriser les pratiques.

Le développement de nouvelles activités nécessitant des investissements fait l'objet d'un budget prévisionnel pluriannuel, garantissant leurs équilibres financiers.

Le développement de partenariats ou le réexamen des périmètres et modalités de partenariats existants sont des opportunités de synergies avec d'autres structures et par conséquent d'amélioration de l'efficacité sur le moyen et le long terme.

### 5.2: Réduire les émissions de gaz à effet de serre par les activités du GEVES

Le GEVES a de réels enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre du fait de l'importance de ses surfaces bâties, de ses sites, et des impacts potentiels de ses activités. Le GEVES en dresse un bilan, y compris de celles liées aux essais et cultures, et notamment les émissions de N<sub>2</sub>O, et prend en compte leurs contributions à la captation de carbone.

Il réalise des audits énergétiques sur les bâtiments dont la régulation thermique est assurée. Ces audits permettent de préparer un programme de rénovation et d'optimisation énergétique progressives des différents sites (isolation, équipements énergétiques et techniques, utilisation des modules climatiques et des serres, le cas échéant développement de production énergétique). Il examine également l'évolution de son parc de véhicules.

Est par ailleurs étudiée et mise en œuvre, la substitution progressive, dans les installations de production de froid, des gaz comportant des CFC par des gaz ayant un facteur d'émission moindre.

Le GEVES cherche également à diminuer l'impact carbone des déplacements domicile-travail de ses agents et de leurs déplacements à caractère professionnel ou de ceux des personnes qu'il invite dans le cadre de ses activités.

A cette fin, il engage une réflexion pour examiner les dispositions les plus pertinentes dans le contexte spécifique de chaque site (recours au télétravail, encouragement des transports en commun, du covoiturage, aménagement de parkings à vélos, mise à disposition de bornes de recharge électrique). Il améliore la qualité des dispositifs de téléconférence et veille à leur utilisation très régulière.

Une attention particulière est portée à la production de déchets, leur traitement et isolement, leur recyclage et leur valorisation, et le cas échéant la possibilité d'en diminuer l'impact potentiel en faisant évoluer les méthodes d'évaluation ou d'analyse.

Il met en place un pilotage avec des référents répartis dans chaque unité pour renforcer les comportements durables individuels et collectifs. Il organise des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques, et diffuse toute information pertinente sur les aides publiques susceptibles de favoriser le déploiement de ces actions.

Il définit une politique des achats priorisant les fournitures vertes recyclables ou réutilisables, écolabellisées, et intègre les conditions de livraison dans l'évaluation des fournisseurs. Il développe et promeut la démarche d'éco-conception dans ses travaux de mise au point de méthodes.

Il étudie la pertinence de s'inscrire dans une démarche de certification ISO 14001 management environnemental ou de labellisation RSE.

### **5.3: Renforcer la transition agroécologique dans la conduite des domaines expérimentaux**

Sur une superficie totale de 460 hectares sur 5 sites, 30% est consacrée aux essais officiels DHS, Contrôles Variétaux ou VATE, le solde (70%) aux cultures d'homogénéisation indispensables à la bonne conduite des essais officiels.

Le GEVES étudie la possibilité de convertir une partie de son domaine expérimental à l'agriculture biologique.

Il vise une diminution significative de l'usage des produits phytopharmaceutiques et notamment la suppression à compter de 2025 de ceux classés CMR ou PE (perturbateurs endocriniens) et de ceux qui ont un impact significatif sur l'environnement.

Il cherche par ailleurs, à renforcer la préservation de la ressource en eau et à réduire ses apports d'engrais minéraux.

Il veille à augmenter régulièrement la teneur en matière organique des sols de ses domaines, dans l'esprit de l'initiative 4 pour mille à laquelle il adhèrera.

Il évalue la biodiversité présente sur ses sites expérimentaux et la restaure quand cela est nécessaire au travers d'un plan ambitieux de plantation de linéaires boisés.

Il vise une optimisation de la destination des co-produits des essais dans une démarche de responsabilité sociétale.

Conformément à son engagement de déploiement de pratiques agroécologiques sur ses domaines, le GEVES renforce ses liens avec les acteurs des réseaux DEPHY, et propose la création d'un groupe de réflexion associant d'autres acteurs concernés par la conduite des essais d'évaluation au champ : recherche scientifique ou instituts techniques agricoles. Il suscite également des formations et visites de terrain sur des méthodes innovantes.

Le GEVES se dote d'une organisation interne ad hoc associant des représentants des divers domaines expérimentaux, qui propose des objectifs annuels, les actions à mettre en œuvre, des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis et établira un bilan annuel, ainsi qu'un plan de communication et d'informations.



## Mise en œuvre de la stratégie

- Le déploiement de la stratégie est réalisé sous la responsabilité du Comité de direction du GEVES, par la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel régulièrement actualisé avec une déclinaison annuelle intégrée à la préparation budgétaire, ainsi que les modalités de déploiement.
- Une revue de l'organisation interne du GEVES est effectuée en Comité de direction et pour l'éclairer sur les choix de postes à ouvrir.
- Les plans d'actions et les bilans annuels sont présentés au comité social et économique du GEVES.
- Ce plan d'actions fait l'objet de concertations avec les membres fondateurs du GEVES afin de le coordonner avec les plans d'actions qu'ils déploient pour la mise en œuvre de leurs projets stratégiques.
- Un bilan annuel du déploiement de la stratégie, notamment sous forme d'indicateurs pertinents de mise en œuvre du plan d'actions pluriannuel, est intégré au rapport d'activité du GEVES.
- Un point annuel est fait au Conseil d'administration et le cas échéant avec des propositions d'évolutions de la stratégie

## Glossaire

ASFIS	Association pour la Formation professionnelle de l'Interprofession Semences
CEPP	Certificats d'Economie de Produits Phytopharmaceutiques
CFC	ChloroFluoroCarbures
CMR	Cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction
COV	Certificat d'obtention végétale
CSE	Comité Social Economique
CTPS	Comité technique permanent de la sélection
DHS	Distinction Homogénéité Stabilité
ECPGR	Réseau coopératif européen sur les ressources phytogénétiques
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GNIS	Groupement national interprofessionnel des semences et plants
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
ISTA	International Seed Testing Association
INOV	Instance Nationale des Obtentions Végétales
LNR	Laboratoire National de Référence
OCVV	Office Communautaire des Variétés Végétales
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
ORNQ	Organismes réglementés non de quarantaine
PE	Perturbateurs Endocriniens
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SOC	Service Officiel de Contrôle
TIRPAA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
UPOV	Union pour la Protection des Obtentions Végétales
VATE	Valeur Agronomique Technologique et Environnementale

**Suivez-nous :**

**[www.geves.fr](http://www.geves.fr)**



**et abonnez-vous à nos newsletters :**

**[www.geves.fr/newsletter/](http://www.geves.fr/newsletter/)**

GEVES  
25 rue Georges Morel  
CS 90024  
49 071 BEAUCOUZE cedex  
02 41 22 58 00



# GEVES

Expertise & Performance

---

**Groupe d'Étude et de contrôle  
des Variétés Et des Semences**



GevesVidéos



@GEVESGip



GEVES

*[www.geves.fr](http://www.geves.fr)*